

Les horaires de l'hôtel de ville changent

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Depuis le 2 décembre dernier, les horaires d'ouverture de la mairie sont élargis afin de mieux répondre aux besoins des Osnysois.

Avec une équipe renouvelée à l'accueil, vous pouvez désormais vous rendre en mairie pour effectuer vos démarches et vous informer du lundi au vendredi dès 8h30 (au lieu de 9h auparavant) jeudi matin inclus, soit quatre heures de plus hebdomadaires sur une amplitude horaire de 35 heures.

Les services État civil et Régies, quant à eux, vous proposent une nocturne les mercredis jusqu'à 20h (toujours sur rdv).

Pour vous accueillir dans les meilleures conditions et limiter votre attente, les services municipaux reçoivent sur rendez-vous.

Et si vous avez des questions, appelez l'accueil de la mairie qui se fera un plaisir de vous renseigner !

01 34 25 42 00 - osny.fr

Contact presse

Cécile Dyskiewicz : 06 46 23 22 61 - c.dyskiewicz@ville-osny.fr

Frédérique Behr : 01 34 25 42 77- 06 73 64 92 60 - f.behr@ville-osny.fr

